



# **ASSURQUAD' PRO**

## **L'ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DU QUAD**

**DEUX SITES DE RENSEIGNEMENTS OU DE SOUSCRIPTION A VOTRE DISPOSITION**

**BP 34 – 51873 REIMS CEDEX**  
**Tel : 03.26.87.71.38 – Fax : 09.70.62.90.43**  
**e.mail : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)**

**2 Chemin de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI**  
**Tel : 03.27.81.36.36 – Fax : 03.27.81.11.47**  
**e.mail : [hugues@assurquad.com](mailto:hugues@assurquad.com)**

**[WWW.ASSURQUAD.COM](http://WWW.ASSURQUAD.COM)**



***PROJET au tarif 2011 –  
Randonnées Encadrées***

***ASSURANCES POUR LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES OU ASSOCIATIONS  
(EXPLOITANT DES PARCOURS OU CIRCUITS D'INITIATION QUADS / BUGGYS /  
SSV ET ORGANISANT DES RANDONNEES ENCADREES. LOCATION PURE EXCLUE)***

Vous cherchez à assurer votre activité d'organisateur de randonnées et/ou d'exploitant de pistes ou de terrains, ou trouver une assurance plus compétitive ?

Nous nous sommes spécialisés depuis plusieurs années dans la couverture en assurances de toutes les disciplines des sports mécaniques et des loisirs motorisés. Nos offres sont certainement les plus complètes et les plus compétitives du marché. Nous restons par conséquent à votre entière disposition pour répondre à vos besoins spécifiques.

Pour vous donner quelques indications de tarifs, vous trouverez ci-dessous nos conditions pour assurer les différents risques d'une activité d'organisateur de randonnées promenades encadrées, et/ou exploitant de piste :

**Attention, âge minimum des conducteurs :**    *8 ans, sur terrain fermé, privé ; < 125 cm<sup>3</sup>*  
*16 ans, sur terrain fermé, privé ;*  
*18 ans, permis A ou B sur voie publique*

### **ASSURANCE DES VEHICULES :**

Contrat sous forme de « flotte » couvrant l'ensemble des machines. Plusieurs formules possibles partant de la plus simple « tiers illimité » (responsabilité civile, défense recours, passager), au tarif de 125 € TTC par machine de type quadricycles (quads, buggys, ssv...). Frais de dossier 75 euros pour l'ensemble de la flotte.

Aucune franchise n'est appliquée contrairement à l'offre de certains assureurs.

Pour une couverture plus étendue, par exemple en TIERCE COLLISION **avec tiers identifié**, vol, incendie, catastrophes naturelles, ou en TOUS RISQUES, le tarif est fixé en fonction de la valeur des machines. Vous trouverez ci-dessous les conditions et tarifs.



# ASSURQUAD' PRO

## L'ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DU QUAD

**DEUX SITES DE RENSEIGNEMENTS OU DE SOUSCRIPTION A VOTRE DISPOSITION**

**BP 34 – 51873 REIMS CEDEX**  
**Tel : 03.26.87.71.38 – Fax : 09.70.62.90.43**  
**e.mail : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)**

**2 Chemin de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI**  
**Tel : 03.27.81.36.36 – Fax : 03.27.81.11.47**  
**e.mail : [hugues@assurquad.com](mailto:hugues@assurquad.com)**

**[WWW.ASSURQUAD.COM](http://WWW.ASSURQUAD.COM)**

### **Primes Annuelles TTC 2011 par véhicule** **(+ 75 € de frais de souscription par flotte)** **Usage Professionnel et/ou Randonnées encadrées.**

<i>Valeur du Véhicule (Neuf ou Argus)</i>	< 5 000 euros	De 5 000 € à 7 999 €	De 8 000 € à 11 999 €	>12 000 €
<b>FORMULES D'ASSURANCES :</b>				
<b>F1 : Responsabilité civile Défense Recours</b> (« Tiers Simple » Couverture uniquement des dommages causés aux tiers)	□ 125 €	□ 125 €	□ 125€	□ 125 €
<b>F2 : F1 + Vol(1) Incendie et Dommages Collision</b> (Accident responsable : Nécessite un tiers identifié pour remboursement de vos dommages)	□ 400 €	□ 520 €	□ 630 €	□ 700 €
<b>F3 : F2 + Dommages Tous Accidents (1)</b> (« Tous Risques » Accident responsable, seul ou avec tiers identifié)	□ 500 €	□ 600 €	□ 750 €	□ 800 €

**(1) Gravage et antivol agréés SRA obligatoires.**

**Franchises 15% du montant des dommages, mini de 400 à 750 euros selon la valeur du quad.**

**ATTENTION, franchises triplées (mini et %) pour les départements :**

**Marseille – 20 – 75 – 91 – 93 – 94**

<b>OPTIONS Facultatives</b>	<b>TTC/An</b>
<b>Garantie Conducteur (montant maxi 150 000 €, franchise absolue 10%)</b>	<b>45 €</b>
Bris de Glaces (Garantie sur pare-brise et optique plafond 500 € franchise 75 €)	45 €
Garantie Accessoires Capital 3000€(1)	35 €
Garantie Accessoires Capital 5000€(1)	55 €

*Si des quadeurs participent aux randonnées ou utilisent le circuit ou parcours avec leurs quads personnels, il sera impératif de vérifier que ceux ci sont personnellement assurés pour la circulation de leurs machines (en cas de nécessité, possibilité d'une garantie immédiate par internet, fax sur notre produit « ASSURQUAD » réservé aux particuliers)*

*L'exploitation de cette activité nécessite la souscription d'assurances spécifiques et obligatoires, notamment sur l'assurance des véhicules terrestres à moteur. Notre contrat couvre la circulation à tout endroit pour répondre simplement à la loi Française sur le plan civil. Le fait de rouler avec un quad non homologué sur une voie publique reste toutefois interdit sur le plan pénal et vous expose théoriquement à des sanctions pénales sur ce point.*



# ASSURQUAD' PRO

## L'ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DU QUAD

**DEUX SITES DE RENSEIGNEMENTS OU DE SOUSCRIPTION A VOTRE DISPOSITION**

**BP 34 – 51873 REIMS CEDEX**  
**Tel : 03.26.87.71.38 – Fax : 09.70.62.90.43**  
**e.mail : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)**

**2 Chemin de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI**  
**Tel : 03.27.81.36.36 – Fax : 03.27.81.11.47**  
**e.mail : [hugues@assurquad.com](mailto:hugues@assurquad.com)**

**[WWW.ASSURQUAD.COM](http://WWW.ASSURQUAD.COM)**

### LA RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE DE VOTRE ACTIVITE

Notre contrat RC a été rédigé spécialement pour les activités de randonnées encadrées en quad et buggy et les circuits. Il répond parfaitement aux obligations de l'article R331-30 du code du sport et à ses arrêtés, ordonnances et décrets de 2006 et 2007. Nous délivrons à nos clients une attestation reprenant tous ces éléments, conformément aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Le contrat que je vous propose est donc parfaitement adapté à votre activité, conforme aux dernières exigences législatives et vous permet d'être couvert non seulement sur l'activité de "location" mais également sur les notions d'encadrement, de sécurité et d'initiation.

Il nous est également possible de couvrir certaines activités complémentaires à la location de quads buggys, à caractère plus ou moins sportif, comme par exemple :

**Restauration rapide, randonnées pédestres, parcours d'orientation, VTT ou vélos humoristiques, paint ball, parcours de câbles, pédalos barques canoë, dévale kart, monster bike, Ball trapp, tir à l'arc, jeux de ballons, jeux pour enfants, structures gonflables, golf, ou autres pétanque, piscine....etc.**

**A nous préciser lors de la souscription.**

### **Primes Annuelles TTC**

<b>ASSURANCE DE VOTRE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE « location » quads et activités annexes « sports et loisirs »</b>	<b>Garantie des dommages matériels et corporels occasionnés à vos clients ou à des tiers, suite à une erreur ou faute professionnelle. (Contrat conformes aux obligations de la loi APS du 16/07/1984)</b>
Structure en association	<b>425 €</b>
Entreprise avec un chiffre d'affaires maximum de 100 000 euros	<b>675 €</b>

Nous attirons votre attention sur l'évolution récente de la législation en terme d'encadrement de ces activités. Un diplôme professionnel a été mis en place et vous devez désormais être titulaire de ce diplôme ou inscrit au stage de formation. Pour plus d'informations, contactez la CNPQ (Confédération Nationale des Professionnels du Quad) : [cnpq@orange.fr](mailto:cnpq@orange.fr) ou ☎ 03.44.07.13.17

**Pour des activités saisonnières (3 mois maxi), si vous n'effectuez que la seule activité de « location » quads / buggys, merci de nous contacter, nous pourrions vous proposer des solutions à des tarifs inférieurs. Attention toutefois, il s'agit de contrats temporaires, à durée ferme, se terminant le 31/12 et qu'il faudra renouveler chaque année sur votre demande (pas de reconduction automatique pour les contrats temporaires)**



## ASSURQUAD' PRO

### L'ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DU QUAD

**DEUX SITES DE RENSEIGNEMENTS OU DE SOUSCRIPTION A VOTRE DISPOSITION**

BP 34 – 51873 REIMS CEDEX  
Tel : 03.26.87.71.38 – Fax : 09.70.62.90.43  
e.mail : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)

2 Chemin de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI  
Tel : 03.27.81.36.36 – Fax : 03.27.81.11.47  
e.mail : [hugues@assurquad.com](mailto:hugues@assurquad.com)

[WWW.ASSURQUAD.COM](http://WWW.ASSURQUAD.COM)

### **L'ASSURANCE CORPORELLE DES PARTICIPANTS**

Deux Formules possibles :

**1)** Au choix et pour une petite flotte de quads / buggys, il est aussi possible de souscrire une assurance pilote sur chacun des véhicules (en lieu et place du contrat ci-dessous), pour un montant de **45 euros / véhicule**.

**2)** La loi APS vous impose de proposer une assurance corporelle aux participants. Toutefois cela n'est pas toujours aisé, les clients ne souhaitant pas souscrire au départ, de plus il vous faut faxer à l'assureur des bulletins individuels avant chaque départ, encaisser les primes... Pour vous apporter un meilleur service et mieux vous protéger en cas de sinistre, nous vous proposons un contrat annuel au nom de votre entreprise, et garantissant sans désignation ni aucune démarche de votre part, tous vos clients. Les capitaux accordés sont les suivants :

**Décès accidentel : 10 000 €**

**Incapacité Permanente et Totale : 35 000 €. Franchise relative de 10%**

**Hospitalisation de plus de 3 jours : 20 € par jour**

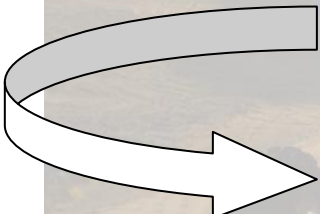
#### **Prime annuelle TTC :**

CA de l'activité quad jusqu'à 40 000 € : **695 € TTC / An.**

CA de l'activité quad supérieur à 40 000 € : **1 128 € TTC / An**

**EN CAS D'ACCORD DE VOTRE PART, NOUS CONFIRMER PAR FAX / MAIL LES GARANTIES CHOISIES AVEC VOS COORDONNEES COMMERCIALES COMPLETES, VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ET L'IDENTIFICATION DES QUADS (Marque, modèle précis, N° de série ou Immat) A ASSURER. ATTENTION : TOUTE PRISE DE GARANTIE ET DELIVRANCE D'ATTESTATION NE POURRA ETRE FAITE QU'APRES RECEPTION DU REGLEMENT TOTAL.**

**TOUS LES DOCUMENTS NECESSAIRES A LA SOUSCRIPTION SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE : [WWW.ASSURQUAD.COM](http://WWW.ASSURQUAD.COM) – Rubrique « loueurs / pro »**



**Références :** Courtier d'assurances depuis 1986, spécialiste de l'assurance moto, jetski et quads. Quadeur depuis 10 ans. Pratique régulière du quad au sein de structures de randos ce qui amène une bonne expérience des besoins. Assureur de nombreux quadeurs, de professionnels de la randonnée « Quad Concept, Nord Raid Organisation, S-Quad06, Corsiquad, Provence Motivation, Destination Adrénaline... Mais aussi de concessionnaires quads et jetski (Par ex SNOW LAND SEA, QUAD ATTITUDE, LEMOINE PRODUITS RECREATIFS, BOOXT...)

Sarl Clamart Services, RC B 337 540 223. Orias N° 07 005 171  
Assurance Lestienne, RC 329 485 999. Orias N° 10 053 161

Courtage d'assurances – [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Exercent sous le contrôle de l'ACP – [www.banque-France.fr/acp](http://www.banque-France.fr/acp)